

- CONSEIL DE SÉCURITÉ

7762E SÉANCE – MATIN

Moyen-Orient: le Coordonnateur spécial dénonce une nouvelle fois l'illégalité de la colonisation israélienne dans les territoires occupés

Il y a plus de 37 ans, le Conseil de sécurité a considéré que les implantations israéliennes dans les territoires occupés n'avaient aucune valeur juridique et représentaient un obstacle à la conclusion d'une paix globale, juste et durable au Moyen-Orient. Ce qui était vrai en 1979 l'est tout autant aujourd'hui, et d'une préoccupation bien plus urgente, a déclaré ce matin devant le Conseil le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général, M. Nickolay Mladenov.

Sans perspective de reprise de négociations dans le processus de paix au Moyen-Orient, l'évolution sur le terrain continue de nuire à une situation déjà précaire, a estimé M. Mladenov, détaillant: la construction d'implantations illégales se poursuit, la situation à Gaza reste hors de contrôle de l'autorité palestinienne légitime et les dirigeants politiques des deux bords continuent d'esquiver les mesures nécessaires à la paix.

C'est là la réalité qui continue de saper la confiance en une solution des deux États, a constaté le Coordonnateur spécial, qui a notamment dressé un tableau très sombre des conséquences de la poursuite de la colonisation israélienne, dont il a rappelé la claire condamnation tant par les États-Unis, la Russie et l'Union européenne que par le Secrétaire général, tous membres du Quatuor.

Parmi de nombreux exemples, le Représentant personnel du Secrétaire général a cité les nouveaux projets israéliens visant à construire un millier de logements dans la partie est de Jérusalem et 735 autres en Cisjordanie.

À ceux qui affirment que « quelques maisons » ne sauraient présenter un problème pour la recherche de la paix, le Coordonnateur spécial a demandé si la construction de 1 700 logements supplémentaires permettraient de rapprocher les parties d'une paix négociée, de renforcer les chances d'une solution des deux États, d'apporter l'espoir aux Palestiniens et la sécurité aux Israéliens.

« Quelles que soient les arguties juridiques utilisées » par Israël, toutes ces constructions, implantations ou avant-postes restent illégaux au regard du droit international, a insisté M. Mladenov, pour qui il est difficile de voir dans toutes ces mesures une vraie intention de travailler à une solution viable des deux États.

Au contraire, elles ne font que renforcer une politique menée depuis des décennies qui a permis à plus d'un demi-million d'Israéliens de s'établir dans les territoires occupés militairement en 1967. Elles alimentent aussi l'idée qu'Israël recherche en fait une annexion de fait de la « Zone C ».

« Depuis des années que nous gérons le conflit israélo-palestinien, l'occupation continue, les Palestiniens ont été dépossédés et c'est une réalité à un seul État qui se crée sur le terrain », a fait observer M. Mladenov.

Il est donc grand temps pour tous –les dirigeants des deux côtés avec le soutien de la région et de la communauté internationale– de mettre fin au conflit sur la base des résolutions du Conseil de sécurité, d'une façon qui satisfasse les aspirations nationales légitimes de deux peuples, a poursuivi le Coordonnateur spécial, pour qui les deux parties doivent quitter la trajectoire négative actuelle, rebâtir la confiance et l'espoir que la solution des deux États n'est pas simplement un slogan politique mais une réalité qui peut être atteinte à travers la négociation et à notre époque.

Certes, le mois écoulé a été relativement calme, qu'il s'agisse du nombre ou de la gravité des violences en Israël et dans le Territoire palestinien occupé, a expliqué M. Mladenov, qui a toutefois cité une série d'incidents de sécurité sources de préoccupations.

Il a ainsi notamment cité une apparente exécution sommaire par les membres des Forces de sécurité palestiniennes, le 23 août, d'un homme accusé d'avoir organisé l'assassinat de deux membres de la sécurité. Il a également mentionné le tir de deux roquettes depuis Gaza, le 21 août, qui ont atterri dans une zone résidentielle de Sderot en Israël, sans faire de blessés, et la réponse israélienne, sous la forme d'un tir de quelque 60 missiles et 30 obus sur des installations militaires présumées à Gaza.

C'est dans ce contexte que se préparent les élections locales palestiniennes prévues pour le 8 octobre, les premières qui auraient lieu simultanément en Cisjordanie et à Gaza depuis 2006.

M. Mladenov s'est félicité de la signature, le 25 juillet, d'un Code de conduite électoral auquel tous les partis et candidats palestiniens doivent adhérer, tout en faisant remarquer que tout manque d'unité ou toute tentative d'influencer le résultat du scrutin risquait d'aggraver encore la cause nationale palestinienne. Il s'est donc félicité de la récente décision du Fatah de réunifier le parti.

Quant à Gaza, le deuxième anniversaire du cessez-le-feu y a été célébré il y a trois jours mais, malgré des progrès dans la reconstruction des dégâts physiques occasionnés par le dernier conflit, « nous sommes encore très loin d'avoir remédié à l'ensemble de ceci, de même qu'aux conséquences émotionnelles et psychologiques ».

Le Coordonnateur spécial a demandé un « changement radical » dans la manière d'apprécier la situation à Gaza, appelant à la levée des restrictions à l'assistance humanitaire internationale et au retour de la zone sous le contrôle de l'Autorité palestinienne.

Il a salué en ce sens le paiement par le Gouvernement palestinien, grâce à une donation du Qatar, des salaires de quelque 20 000 fonctionnaires à Gaza, y voyant un geste humanitaire très nécessaire.

En revanche, il s'est dit préoccupé par l'inculpation récente par Israël de deux travailleurs humanitaires accusés d'avoir détourné des fonds au profit du Hamas et a rappelé que ces accusations très graves et troublantes devraient être prouvées devant un tribunal.

M. Mladenov a également brièvement abordé la situation au Golan, qu'il juge toujours instable et nuisible à l'Accord de 1974 sur le désengagement. Il a fait état de plusieurs incidents entre forces syriennes et groupes armés dans la zone de séparation et de part et d'autre de la ligne de cessez-le-feu.

Enfin, il a rappelé que le budget principal de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) accusait un déficit de près de 100 millions de dollars, ce qui l'empêche d'assurer la fourniture de services essentiels aux réfugiés palestiniens dans la région, contribuant ainsi à aggraver encore l'instabilité. Cette question doit être traitée au plus vite, a-t-il conclu.

À l'intention des organes d'information • Document non officiel.